

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 Mai 2025

Date des convocations 20/05/2025 L'an deux mille vingt cinq, le lundi vingt sept mai à dix heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Présidence de Stéphanie DUMOULIN,

Nombre de membres : Etaient présents : Mmes DUMOULIN Stéphanie, BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LABROSSE Marie-Claire LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, et Mrs MILLET Jean-Michel, BLONDEAU Philippe

Convoqués : 9  
Présents : 8  
Absents : 1

Etait absente sans pouvoir : Mme THEVENET Marion,

**OBJET : DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES A LA RESIDENCE LE BELVEDERE**

Madame la Présidente explique que le Service de Gestion Comptable Charolais-Brionnais n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après :

<i>Compte</i>	<i>Montants présentés</i>
6541	415,42 €
<b>Total</b>	<b>415,42 €</b>

Après en avoir délibéré , il convient d'accepter l'admission en non-valeurs des titres et d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires.

Vote : unanimité

LES MEMBRES PRESENTS

Pour copie conforme,  
Mme le Maire, Présidente du CCAS,  
P/Mme le Maire,  
Présidente du CCAS,  
et par délégation,  
la Vice-Présidente

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 Mai 2025

Date des convocations 20/05/2025 L'an deux mille vingt cinq, le lundi vingt sept mai à dix heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Présidence de Stéphanie DUMOULIN,

Nombre de membres : Etaient présents : Mmes DUMOULIN Stéphanie, BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LABROSSE Marie-Claire LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, et Mrs MILLET Jean-Michel, BLONDEAU Philippe

Convoqués : 9  
Présents : 8  
Absents : 1

Etait absente sans pouvoir : Mme THEVENET Marion,

**OBJET : TARIF MONTRE ALARME OPTION BOUTON SOS MOBILE**

Avec le nouveau prestataire de téléalarme, les résidents ont la possibilité de prendre une option « bouton SOS mobile », ce dispositif d'assistance mobile permet de sécuriser la personne lors de ses activités en extérieur ainsi qu'un système de détection de chutes lourdes. Vitaris facture cette option 18 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent d'ajouter le tarif de l'option au tarif de base appliqué aux résidents soit un total de 43 € (25 € tarif de base + 18 € l'option GPS ).

Vote : unanimité

LES MEMBRES PRESENTS

Pour copie conforme,

Mme le Maire, Présidente du C.C.A.S.

  
Présidente du CCAS,  
et par délégation,  
La Vice-Présidente

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES**

**-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 26 Mai 2025**

Date des convocations 20/05/2025 L'an deux mille vingt cinq, le lundi vingt sept mai à dix heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Présidence de Stéphanie DUMOULIN,

**Nombre de membres :** **Etaient présents** : Mmes DUMOULIN Stéphanie, BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LABROSSE Marie-Claire LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, et Mrs MILLET Jean-Michel, BLONDEAU Philippe

Convoqués : 9  
Présents : 8  
Absents : 1

**Etait absente sans pouvoir** : Mme THEVENET Marion,

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 : RESIDENCE AUTONOMIE LE BELVEDERE**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte la décision modificative suivante :

<b><i>Décisions modificatives - RESIDENCE AUTONOMIE "LE BELVEDERE" - 2025</i></b>			
<b><i>DM 1 - DM REPRISE RESULATS - 26/05/2025</i></b>			
<b><i>Investissement</i></b>			
<b><i>Dépenses</i></b>		<b><i>Recettes</i></b>	
<b><i>Article(Chap) - Opération</i></b>	<b><i>Montant</i></b>	<b><i>Article(Chap) - Opération</i></b>	<b><i>Montant</i></b>
003 (003) : Excédent prévisionnel d'investissement	-2 867,24		0,00
13988 (13) : Autres subventions	2 517,20		0,00
28188 (28) : Autres immobilisations corporelles	350,04		0,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b><i>Fonctionnement</i></b>			
<b><i>Dépenses</i></b>		<b><i>Recettes</i></b>	
<b><i>Article(Chap) - Opération</i></b>	<b><i>Montant</i></b>	<b><i>Article(Chap) - Opération</i></b>	<b><i>Montant</i></b>
60611 (011) : Eau et assainissement	1 715,48	777 (019) : Quote-part subv. d'invest. virées résult. exercice	2 517,20
6541 (016) : Créances admises en non valeur	415,42	7811 (019) : Reprises /amort des immobilisat. incorpor. et corp	350,04
673 (016) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	736,34		0,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>2 867,24</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>2 867,24</b>

**Vote : unanimité**

LES MEMBRES PRESENTS  
Pour copie conforme de la délibération  
Mme le Maire, Présidente du C.C.A.S. et par ses délégués  
La Vice-Présidente

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES

-----  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 26 Mai 2025**

Date des convocations 20/05/2025 L'an deux mille vingt cinq, le lundi vingt sept mai à dix heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Présidence de Stéphanie DUMOULIN,

**Nombre de membres :**  
Convoqués : 9  
Présents : 8  
Absents : 1

**Etaient présents** : Mmes DUMOULIN Stéphanie, BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LABROSSE Marie-Claire LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, et Mrs MILLET Jean-Michel, BLONDEAU Philippe

**Etait absente sans pouvoir** : Mme THEVENET Marion,

**OBJET : TARIF BARBECUE RESIDENCE AUTONOMIE**


Il aura lieu le **JEUDI 5 JUIN 2025** à midi.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent les tarifs suivants :

- Pour les résidents : .....12 euros
- Pour les invités et élus : .....15 euros

**Vote : unanimité**

LES MEMBRES PRESENTS  
Pour copie conforme,  
Mme le Maire, Présidente du C.C.A.S.

 P/Mme le Maire,  
Présidente du CCAS,  
et par délégation,  
La Vice-Présidente